



Chamrousse

Journal municipal de Chamrousse



60

Chamrousse : 60 ans !

Décembre 2012 • Numéro 11

Samedi 26 janvier à 19h
Salle polyvalente
Chamrousse 1650

Vœux du Maire
et du Conseil municipal

SOMMAIRE

2

Editorial

3

Infos Mairie : Urbanisme

4

En images : Chamrousse 60 ans

9

Infos Mairie...

Brèves

Le personnel municipal à l'honneur

Environnement

Travaux

16

Intercommunalité

17

Vie locale

18

Vie associative

20

Régie Remontées Mécaniques

22

Office de tourisme

24

Les événements de l'hiver

Le Journal municipal de Chamrousse est édité par le service communication de la Mairie de Chamrousse
35, place des Trolles - 38410 Chamrousse
<http://www.mairie.chamrousse.com>

Directeur de la publication : Jacques Guillot

Rédactrice en chef : Véronique Thillet

Photos : Service communication, sauf désannonce.

Rédaction : Danielle Chanet

Maquette : A. Berger / E. Chartier

Réalisation : Cervocom - 09 52 67 81 49

ISBN : 978-2-916813-04-2 - Dépôt légal : Décembre 2012
15 00 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Notre-Dame



Notre station fête cette année ses 60 ans. La réalisation, en 1949 du remonte-pente du Recoïn, et en 1952 du premier téléphérique de la Croix marque en effet la naissance officielle de Chamrousse en tant que station de ski. Mais certains pionniers avaient déjà pressenti le potentiel du site, je pense particulièrement au père Tasse qui accueillit des touristes dès 1865 et à l'alpiniste Henry Duhamel qui, en 1891, eut l'idée de descendre les pentes enneigées de ce superbe cadre, à la pointe du massif de Belledonne. C'est un peu plus tard, en 1911, que le CAF édifia un refuge sur ce site considéré comme l'un des plus beaux de la chaîne des Alpes.

Dès 1950, la Société d'Aménagement de Chamrousse lance de grands projets de remontées mécaniques. En 1961, débute l'aménagement de la zone résidentielle de Roche-Béranger qui complète désormais le pôle d'activité du Recoïn. Puis, des installations aptes à accueillir des touristes voient le jour et huit villages d'enfants sont réalisés dans les clairières de Bachat-Bouloud.

La station est devenue la destination privilégiée des amateurs de poudreuse de la région grenobloise et les nombreux aménagements réalisés au cours de ces années ont permis à Chamrousse de recevoir les disciplines alpines des Jeux olympiques de Grenoble en 1968.

Si, à l'évidence, cet événement a largement favorisé l'essor de la station, la création de la commune de Chamrousse, en 1989, a également marqué un nouvel élan dans son histoire. Après cette date en effet, des projets de réhabilitation ont été engagés avec notamment la mutation des villages d'enfants de Bachat-Bouloud en résidences de tourisme les Domaines de l'Arselle, ou encore Renouveau, devenu aujourd'hui l'Écrin des Neiges mais aussi la Grive. Sur le pôle 1650 (Le Recoïn), et dans la même logique, la requalification du bâtiment Jeunesse et Sports, témoignent de la volonté d'améliorer et de densifier la capacité et la qualité d'accueil touristique de notre station.

Parallèlement, la commune a bénéficié d'une évolution des remontées mécaniques engagée pour partie par Transmontagne avec la réalisation de nouveaux équipements à Roche-Béranger, et, plus tard, par la Régie Remontées Mécaniques elle-même, qui a mené à bien son projet ambitieux, de requalification complète du téléphérique et du télésiège de Roche-Béranger.

Forte de ces nouveaux équipements, la station s'est simultanément dotée des moyens nécessaires pour garantir un enneigement de culture indispensable à son dynamisme et à la pérennité de son économie. C'est également dans cette optique que nous avons œuvré à la diversification de nos produits de loisirs et à la réalisation de nombreux aménagements dédiés aux pratiques sportives estivales – VTT, via ferrata, lac de la Grenouillère, itinéraires piétons, etc. – qui permettent aujourd'hui une fréquentation touristique multisaisons de la station.

L'ensemble des projets et réalisations mis en œuvre pendant toutes ces années a été mené dans le respect de l'environnement et de l'identité architecturale de Chamrousse.

La signature de la charte nationale en faveur du développement durable dans les stations de montagne, en 2008, témoigne à ce titre de notre volonté d'intégrer l'environnement dans chacun des projets mis en œuvre dans la station.

Au fil des ans, Chamrousse est ainsi passée d'un grand stade de neige à une station résidentielle à même de proposer une offre adaptée à toutes les clientèles, de séjour comme de proximité.

Demain, la réhabilitation du site sommital de la Croix, fondé sur un principe d'intégration paysagère et de valorisation du dôme, s'inscrira naturellement dans la poursuite des nombreux travaux structurants qui ont jalonné ces 60 dernières années et fait de Chamrousse l'une des plus belles stations iséroises. ▶

Le Maire, Jacques Guillot

Navette de la station saison 2012-2013

Suite au Conseil municipal du 27 juin, les élus ont reconduit, après appel d'offres, le marché des navettes pour cet hiver.

Etant donné la très faible fréquentation des navettes « nocturnes » (dix personnes en moyenne) et son coût important, 32000 € TTC, il a été décidé de les supprimer.

Des améliorations seront apportées par la mise en place d'un horaire avec « cadencement » qui permet de passer à des horaires fixes à certains arrêts pour une meilleure compréhension par les clients. Enfin en cas de manifestations nocturnes, un service spécial sera prévu afin d'assurer le transport des personnes qui souhaitent participer à ces soirées.

Le coût annuel de la navette pour 2012-13 s'élève à 264 069 € TTC. ▶

Finances communales

Nouveauté !

Mise en place du paiement par internet des services communaux

A compter de 2013, la commune proposera aux utilisateurs de certains services communaux le paiement par Internet.

Cela commencera par le restaurant scolaire et les activités périscolaires. Ainsi, dans le cadre de la modernisation des services offerts à la population, nous espérons que cette facilité de règlement sera appréciée par les Chamroussiens. ▶

Point sur le projet du restaurant de la Croix

Conformément à la validation par les élus du projet « optimisé » du restaurant de la Croix (voir article dans le journal n° 10), l'équipe d'architectes (cabinet Guyard Bredman) s'est remise au travail pour lancer une nouvelle consultation des entreprises cet hiver.

Début février, la collectivité aura reçu les offres et sera à même de prendre des décisions quant à l'attribution des marchés.

A noter que ce projet a déjà obtenu des aides pour un montant total de 739 128 € :

- subvention du conseil général : 289 128 € ;
- subvention de la communauté de communes du Grésivaudan : 450 000 €. ▶

Le réseau d'assainissement communal

Diagnostic et analyse

Comme dans toutes les communes en France, le diagnostic du réseau d'assainissement doit être réalisé régulièrement afin d'établir un bilan complet de son fonctionnement, des impacts sur l'environnement s'il y en a et des mesures à prendre.

Cet état des lieux est important dans le cadre du raccordement du réseau eaux usées de notre commune à la station Aquapôle (via le réseau du SIACVV et du SIADI*). Un travail sur plusieurs mois vient donc d'aboutir (à charge financière de Veolia dans le cadre des nouveaux contrats de DSP signés dernièrement).

Il consistait en :

- une reconnaissance précise des réseaux (avec inspection des 50 regards) ;
- 2 campagnes de mesures :
 - en haute saison, pour évaluer les flux maximums collectés et la performance de la collecte ;
 - en basse saison, pour appréhender le fonctionnement du réseau par temps de pluie.

Les principales conclusions

Le rapport met en évidence d'importants gains réalisés suite aux divers travaux réalisés sur le réseau depuis 1997 (date du dernier diagnostic). Ces gains sont mesurés par temps de pluie notamment en constatant que la surface imperméabilisée directement raccordée au réseau

a diminué de 50 %. En clair, **le réseau est plus étanche et draine moins d'eaux parasites** (provenant des pluies).

Cette donnée, qui pourrait être anecdotique pour beaucoup de « non spécialistes », a des conséquences très importantes. En effet, dans un proche avenir les collectivités qui n'auront pas fait l'effort d'investir dans leurs réseaux d'assainissement se verront pénalisées financièrement. Les gestionnaires des stations d'épuration (la Métro pour Aquapôle en ce qui nous concerne) prendront des mesures strictes à l'encontre des collectivités dans ce domaine et la facture devrait augmenter pour celles dont les réseaux ne sont pas performants. Heureusement pour Chamrousse, ça, c'est fait ! ▶

* SIACVV : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Chamrousse, Vaulnaveys-le-Haut et Vaulnaveys-le-Bas.
SIADI : Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Drac Inférieur.

Tous les Chamroussiens étaient conviés individuellement par courrier aux festivités pour les 60 ans de la station.

Du rire, des larmes, de la joie et de la bonne humeur pour de beaux moments que nous aimons tant.

Vous avez été nombreux à répondre présent.

En raison de soucis de distribution, certains d'entre vous n'auraient pas reçu d'invitation en temps et en heure : nous nous en excusons.





↑ Autour des élus et des administrateurs de la Régie, on retrouve lors de l'inauguration des nouveaux locaux Jean-Yves Porta (adjoint de Vaulnavey-le-Haut), Aimée Gros (conseillère générale), Bruno Murienne (maire de Saint-Martin d'Uriage), Michel Savin (sénateur, maire de Domène), Yannick Peillard (maire d'Hurtières).



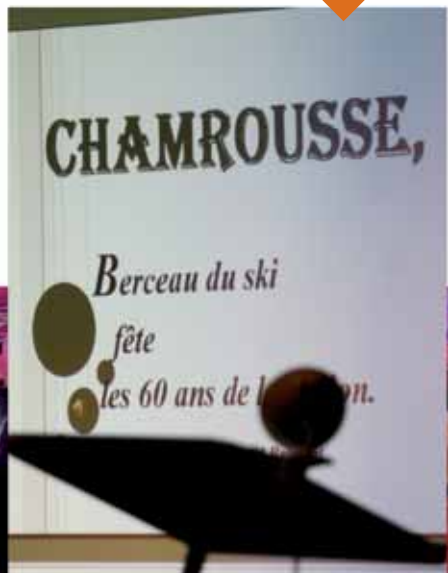
↑ Pendant le discours du Maire accompagné de ses élus, étaient présents les conseillers généraux Aimée Gros et Gilles Strappazon, le maire de Saint-Martin d'Uriage, le sénateur maire de Domène et le maire d'Hurtières.

↑ Plus de 300 personnes ont visité les nouveaux locaux de la Régie. Pour beaucoup, ils ont apprécié le fait que la commune ait conservé avec cette réhabilitation une part d'histoire de la station.

← Beaucoup de succès pour la compagnie « Et Compagnie » qui a animé avec ses 3 spectacles de théâtre improvisé cette manifestation.

Les pionniers: Jeannine Goy, Charles Leynaud, André Achard, Albert Espitalier et Robert Chastagnol lors de la conférence animée par Alain Salomon

Un superbe diaporama préparé par notre bibliothécaire Bernadette retraçant l'histoire de la station de 1865 à 1965.



Chamrousse

Terre de ski depuis plus d'un siècle, la station de Chamrousse inaugurerait en décembre 1952 son téléphérique, alors le plus moderne et le plus rapide au monde. Il marquera le début du développement de la station qui accueillera les jeux olympiques de 1968. En 2009, après 57 ans de service, il laissera la place à une nouvelle remontée plus performante, la télécabine de la Croix. Mais l'histoire de la création de la station prend sa source dans des temps plus anciens...

Une station qui puise ses fondements dans la nuit des temps

Les premiers pas des hommes à "Chamrousse" démarrent à la préhistoire avec un camp ouvert de chasseurs, au néolithique final, sur les rives glacées des lacs Robert. L'histoire se poursuit dans l'antiquité avec les Romains qui auraient foulé nos monts bleutés, puis avec les bergers transhumants sur les alpages, au moyen-âge, pour arriver à Chamrousse, la sportive, berceau d'un des premiers refuges gardés et des premiers essais de ski en France.

Nos précurseurs

Le premier refuge-auberge (1863 à 1885), sous la houlette d'Arsène Tasse et sa famille, fut celui d'un cordon-bleu émérite dont le talent à pareille hauteur, était exceptionnellement goûté et qui ouvrait la voie au chalet du Club Alpin Français (1911) et au Club Montagnard Dauphinois (1926).

Chamrousse en 1905

Chalet du Club Alpin Français construit en 1911

Les premiers essais de ski en France vers 1891 au Recoin de "Chamrousse".

Il était une fois un Recoin de terre dauphinoise, un jardin des bergers, accroché au flanc méridional du massif de Belledonne, où des montagnards intrépides s'adonnèrent au plus vieux sport du monde, le ski. L'histoire du chalet du Club Alpin Français, construit en 1911 à "Chamrousse", fut intimement liée à l'épopée nivéale d'un grand alpiniste. Précurseur des sports d'hiver, Henry Duhamel, alpiniste, auteur et cartographe, effectua sur les pentes de "Chamrousse", à la fin du XIX^e siècle, les premiers essais de ski en France.

De la découverte des premières planches sur un stand scandinave lors de l'exposition universelle à Paris, en 1878, aux sports d'hiver, la marche entreprise par Henry Duhamel se révéla tâtonnante et parfois périlleuse. Quelques années furent nécessaires avant de voir les longues traces parallèles se profiler dans la neige fraîche.

Les premiers problèmes à résoudre furent ceux des fixations en osier et des chaussures inadaptées. Henry Duhamel confiait une anecdote révélatrice: « Je dois avouer que durant d'assez longs jours, je me trouvais aussi embarrassé d'en tirer convenablement profit qu'une carpe peut l'être d'une pomme... » et il ajoutait concernant les difficultés rencontrées pour dévaler la pente que « pour l'arrêt, il repérait un épicéa. L'objectif fixé, il se laissait partir. Lorsqu'il arrivait à l'arbre, il l'accrochait au passage pour s'arrêter... ».



Le chalet "Tasse"



« 60 ans »

Le chalet du Club Alpin Français

En 1911, Le C.A.F. obtenait du comte Saint-Ferréol, propriétaire des lieux, la location d'un terrain de 3000 m² pour 99 ans, afin de construire un chalet pour les skieurs.

L'étude était confiée à l'architecte Serbonnel et la construction réalisée en un temps record. Trois mois seulement furent nécessaires pour le gros œuvre : cuisine, salle à manger et à l'étage trois chambres, un dortoir et une petite pièce noire pour photographe. Quant au gardiennage du chalet, la première gérance était donnée à Victor Boujard du Bouloud d'Uriage, puis à Christophe Turc de l'Oisans qui était accompagné de son épouse Malvina. A l'hospitalité cordiale et parfois un peu rude, il s'occupa du logis 29 ans durant et nous quitta en 1952. Malvina, cuisinière de renom et son fils Christophe, continuèrent deux ans supplémentaires. En 1954, Albert Tobey, alpiniste qui avait escaladé la face nord de la Meije, leur succéda jusqu'aux jeux olympiques de 1968. Date à laquelle, le gardiennage prit fin. Devenu propriété de la station, il fut un temps destiné au logement du personnel, puis devint cabinet médical pour ensuite fermer ses portes et tomber dans l'oubli.



Premier concours officiel du ski club de Chamrousse (29 janvier 1930)

Notre premier village : Le Recoin

Dès 1937, les collectivités locales, notamment, Saint-Martin d'Uriage et Vaulnaveys-le-Haut s'intéressaient déjà au développement touristique et sportif de Chamrousse et avaient constitué un syndicat intercommunal dont le siège se situait à la mairie de Vaulnaveys-le-Haut. La suppression des subventions et la deuxième guerre mondiale stoppèrent cette initiative. Malgré, ces conjonctures difficiles, le premier ski-club basé à Saint-Martin-d'Uriage entraînait les compétiteurs.

Mais loin d'être entériné, le projet d'une zone d'urbanisme allait aboutir le 1^{er} avril 1944. Une convention était signée avec le département de l'Isère qui allait, à partir de ce moment-là, diriger les opérations. Ainsi naquit notre village et son premier clocher avec la construction des baraquements de Recoin, l'achèvement de la construction de la route de Prémol, l'édification du chalet des Ponts et Chaussées, de la chapelle Notre-Dame-sous-la-Croix du téléphérique et des premiers hôtels...

En effet, le premier projet de construction de la route en direction de Chamrousse, via Prémol a démarré pour l'exploitation forestière en 1920 et le cheminement fut long et marqué par la guerre.

En juillet 1940, une route carrossable s'élevait jusqu'au Luitel. A ce moment-là, s'ajoutèrent, aux camps existants, ceux de Boulac et ceux du Recoin qui furent installés dans le secteur de la Grenouillère.

Ces baraquements faisaient figure de proue en matière d'organisation avec deux chapelles en bois, son petit théâtre... et ses jardins l'été venu. A cette époque, une main-d'œuvre aux origines multiples perça le tronçon Luitel-Boulac



à la pioche et à la pelle. Elle changeait selon la géographie politique de notre pays. Des détenus politiques et des militaires polonais vinrent rejoindre les chantiers de jeunesse.

A la libération, sous la direction des Eaux et Forêts, les travaux de la route en direction de Roche-Béranger se poursuivirent inlassablement. La chapelle de Recoin, Notre-Dame-sous-la-Croix ouvrait ses portes en 1948.

En 1946, l'entreprise Pascal construisait le chalet des Ponts et Chaussées et achevait la route jusqu'à Roche-Béranger. En 1953, il terminait le tronçon Roche-Béranger / Recoin.

Avant la construction du téléphérique, les skieurs grenoblois pouvaient faire glisser leurs spatules sur des pistes déjà aménagées à Recoin : le premier télésiège de "l'Aiguille" aux pylônes en bois et "la Grenouillère".



Baraquements pour les ouvriers à Recoin, dans le secteur de la Grenouillère

Chamrousse en 1952

Des terrains privés étaient acquis après de nombreuses difficultés par le département en 1949. Puis, un appel d'offres était lancé et ensuite une convention signée par le préfet pour trente ans.

Le conseil général de l'Isère confiait à deux entreprises de travaux publics, Pascal de Grenoble et Truchetet-Tansini de Paris, la construction de la station en 1949.

Chamrousse « 60 ans »



*La première école de ski et son chalet (1958).
Le premier chalet de l'école a été inauguré à Chamrousse le 23 décembre 1958 par M. Truchetet, président de la société d'Aménagement de Chamrousse et l'artiste Lily Fayol, propriétaire de l'hôtel le Far West.*



Les premiers immeubles qui fleurissent autour de la gare de départ du téléphérique au Recoin de Chamrousse en 1952 (la Résidence, La Grenouillère, les Marmottes, l'Ourson et l'Hermitage en construction).

Les premières familles sont là aussi (Angelier, Bassédasse, Blanc, Divol, Duboin, Goy, Goulot, Hertig, Lainé, Leynaud, Longini, Roustan, Roux, Thouvenot, Tobey, Truchet-Girad, Turc, Villard...). Les fondements d'une station olympique étaient scellés.

Le téléphérique conçu par la société Neyret-Beylier en 1952, d'une longueur de 2 000 mètres et d'une dénivellation de 600 mètres. Les câbles reposent sur quatre pylônes dont le plus grand atteint un peu plus de 50 m.



La Société d'Aménagement de Chamrousse (S.A.C.) venait de voir le jour avec André Truchetet, président-directeur général, Henri Pascal, directeur général et André Achard, directeur des remontées mécaniques.

En septembre 1952, la benne accomplissait son premier trajet: Recoin / La Croix, sous l'œil attentif du directeur du bureau d'étude de la société Neyret-Beylier, Monsieur Pierre Goirand. Il était et restera le « père spirituel de cet engin de transport, le plus moderne et le plus rapide au monde avec celui de Courchevel-Saulire. »

La benne de cet appareil révolutionnaire avait une capacité de 36 personnes et elle contenait sous son plancher un réservoir d'eau de 200 litres pour alimenter la station supérieure.

Elle progressait à une vitesse de 8 mètres seconde, ce qui représentait un débit horaire de 250 personnes. Pour comparaison, aujourd'hui la télécabine "high-tech" qui a remplacé le vieux téléphérique en 2009 est un appareil de haute technologie composé de 72

cabines et qui assure un débit de 2 700 personnes/heure en place assise et 3 000 personnes/heure debout. Le trajet est réalisé en moins de six minutes. Paradoxe du temps!

Pour l'anecdote, le 17 août 1956, un président de la République, empruntait le téléphérique, l'un des plus modernes en ce milieu de xx^e siècle. En effet, René Coty, accompagné d'Albert Tobey montait dans la benne du téléphérique, conduite par le directeur adjoint M. Fontanelle et le convoyeur, Antoine Bassetas. A son retour dans la station, il fut salué par M. Roche, président du syndicat d'initiative et de nombreux curieux. Il félicita les techniciens de la R.T.F. pour la mise en place d'un émetteur satellite de télévision installé à la

Croix de Chamrousse pour assurer à Grenoble et sa région, la réception des programmes de télévision. Le site de la Croix de Chamrousse, avait été choisi en 1954 pour l'installation de l'infrastructure d'un réseau d'émetteurs de télévision qui allait alimenter toute la région. Les 36 chandelles de Jean Nohain ont dansé le Rigodon en relatant l'évènement dans son émission qui s'était terminée par la symphonie en noir de Joséphine Baker. ▀

Extrait de l'exposition « Chamrousse, Jadis et Naguère » de Bernadette Chastagnol-Belmont qui se déroulera cet hiver 2012-2013 à la bibliothèque municipale de Chamrousse. Photographies (droits réservés, reproductions interdites) des collections de C. André, B. Chastagnol-Belmont, C. Leynaud, R. Morard.



Suite à la mise en liquidation judiciaire de l'exploitant privé du site, la commune a repris la gestion des Chalets des Cîmes depuis l'hiver dernier.

Pour mémoire, le fonctionnement mis en place, contractualisé avec les propriétaires est le suivant :

- convention de mise à disposition d'emplacement moyennant le paiement par le propriétaire du chalet d'une redevance forfaitaire de 3 200 € (révisable annuellement) ;
- mise en place d'une taxe de séjour forfaitaire ;
- prise en charge par les propriétaires de leurs consommations électriques.

Bilan du fonctionnement

Les obligations de la collectivité

- Fonctionnement du site avec un accueil 10 mois sur 12.
 - Déneigement.
 - Fourniture de l'eau et du gaz.
 - Mise à disposition d'une piscine extérieure, l'été.
- Conformément à ses engagements, la commune a mis en place cette année la première phase du plan d'embellissement du site.
- La rénovation complète de l'ancienne loge du gardien pour proposer deux chambres à destination du personnel saisonnier des services techniques.
 - L'évacuation des matériels (chaudières, tuyauteries...) et nettoyage des bâtiments (ex. sanitaires).

- L'aménagement paysager des espaces naturels autour des chalets.
- La modification de l'entrée avec barrières et jardinières.
- La reprise de la zone d'accueil camping-car.
- La mise aux normes de la piscine extérieure.
- L'installation des boîtes à clés sur l'ensemble des chalets avec la reprise pour certains de l'alimentation de gaz.

Coût global des travaux 2012 :
près de 70 000 €

A noter que le chiffre d'affaires généré par les 26 propriétaires de chalets passant par la centrale de réservation de l'office de tourisme a été pour l'hiver de 98 000 €. ▶

Commune / Régie Remontées Mécaniques / Office de Tourisme Mutualisation des personnels et achats

Depuis plusieurs années nous avons mis en œuvre entre les diverses entités publiques (commune, Régie Remontées Mécaniques et Office de Tourisme) une mutualisation de certains personnels et des moyens techniques (matériels, locaux).

Aujourd'hui, nous engageons une nouvelle phase afin de diminuer à terme les charges de fonctionnement réparties entre ces trois entités.

En effet, les collectivités vont devoir, demain, être mises à contribution dans le cadre des mesures de redressement inévitables et indispensables qui devraient être prises par le gouvernement. La commune sera en conséquence et dès l'année prochaine, directement impactée sur ses recettes.

La mutualisation a déjà été mise en œuvre...

- **entre la commune et la régie pour :**
 - le suivi et la mise en place de l'informatique pour le site nordique ;
 - la gestion du système d'information géographique (SIG) de la commune ;
 - la mise à disposition d'un local pour l'atelier chaudronnerie de la Régie ;
 - la disponibilité d'un espace de stockage à l'intérieur de l'ex gare du téléphérique pour la gestion du restaurant de la Croix ;
 - l'intégration d'une partie des locaux Régie (et ESF) dans le plan de ménage des locaux communaux ;
 - l'utilisation de matériels communs (tractopelle...).
- **entre la commune et l'OT pour :**
 - la gestion et l'animation des divers dossiers environnementaux de la commune avec la mise en place de la charte de développement durable des stations de ski ;

- la mise en place de l'Agence Postale Communale et la création de nouveaux lieux de stockage à disposition de l'OT ;
- un groupement d'achat pour l'acquisition de matériels informatiques.

Les prochaines étapes de la mutualisation concerneront...

- **la téléphonie :**
 - l'harmonisation avec Orange pour la tarification des portables ;
 - l'utilisation de la fibre optique (Régie) par la commune pour diminuer ses coûts ;
- **la gestion des stocks :**
 - avec l'utilisation par la commune du logiciel de la régie ;
 - la rationalisation des garages et stockages communaux ;
 - la gestion des relais et parc radios existants entre la commune et la régie voire l'ESF. ▶

Domaine skiable

Aménagement du secteur de la Balme

En raison de la vétusté des remontées existantes (téléskis de l'Aiguille et du Col de Balme), nous avons sollicité, au printemps, le cabinet MDP dans le cadre d'une réflexion sur les aménagements du secteur de Balme.

Lors d'une réunion de travail avec la Régie Remontées Mécaniques et l'ESF le 22 octobre dernier, le résultat de cette étude a été présenté par MDP. Les principales conclusions sont les suivantes :

- **Etat des lieux des appareils existants**
- **Téléski de l'Aiguille**
Appareil sous-utilisé, mal adapté aux débutants (pente téléski > 45%) et excentré de la zone ski pour enfants.
- **Télésiège du Col de Balme**
Appareil vétuste (47 ans) sur lequel des investissements importants sont à prévoir à court terme (environ 200 000 € dans les trois ans).
- **Orientations issues du schéma d'aménagement global des RM**

Rappel : la prise en charge par la commune de la gestion des RM depuis 2007 (avec la création de la Régie) a obligé celle-ci à réfléchir au plan de développement à long terme du domaine skiable.

Ce schéma a ensuite été transmis aux autorités de tutelle et notamment lors de la mise en révision du SCOT (Schéma de Cohésion Territoriale) à l'échelle du Grésivaudan.

Ainsi, dans le schéma, validé par les élus en 2011, figure sur cet espace Balme, un espace ludique multisaisons (sur l'emplacement du téléski de l'Aiguille). Les premières images de ce que pourrait devenir cet espace seront présentées lors des vœux 2013. ▶

Piste de luge... un projet toujours d'actualité

Rappel des faits

En mai 2012, l'entreprise Caratelli sollicite la commune pour la réalisation et l'exploitation d'une piste de luge « 4 saisons » autonome sur le site de l'Aiguille à Recoïn.

Le 4 juin 2012, après présentation, par l'entreprise, des conditions de réalisation et d'exploitation d'une piste de luge Alpine Coaster Wiegand, le Conseil municipal valide le principe du projet et autorise le Maire à poursuivre les discussions avec la société pour la mise à disposition de l'espace concerné sur un maximum de deux hectares (secteur de l'Aiguille à Recoïn). Il donne son accord pour le dépôt d'une autorisation d'urbanisme en vue de cet aménagement sur une partie de la parcelle BA195. Ceci pour pouvoir être opérationnel dès la saison d'hiver 2012/2013.

Le 27 juin 2012 Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser la signature d'un bail emphytéotique administratif d'une durée de trente ans pour aménager et exploiter une piste de luge « 4 saisons ». Ceci avec un loyer de 7 500 € par an, indexé, et remise gratuite à la commune des installations (bâtiment compris) en fin de contrat. La collectivité n'apporte aucune garantie financière de quelque nature que ce soit dans ce projet.

Le 1^{er} août 2012 Le permis de construire pour la construction d'un bâtiment d'exploitation, d'entretien et de stockage des luges est délivré.

Courant juillet et août 2012, quelques riverains sont, à leur demande, reçus par le Maire ou par le premier adjoint. Ce dernier leur propose une réunion début septembre.

Cette rencontre a lieu **le 10 septembre 2012**. Elle réunit des représentants du

collectif des riverains de l'Aiguille, Messieurs Touvier, Facq, Greiner et Lefort, des élus et des représentants de l'entreprise. Une présentation de la future piste de luge est proposée et des réponses concrètes à leurs interrogations sont données. Il est rappelé que la Commune et la Régie ont lancé une étude de réaménagement du site de l'Aiguille / Col de Balme et que la piste de luge et son positionnement y sont intégrés.

Le 1^{er} octobre, le Conseil municipal est informé des recours gracieux déposés. Le Maire donne lecture publique, en accord avec l'entreprise, du courrier transmis le 21 septembre 2012 précisant que dans ce contexte elle abandonnait son projet de luge sur Chamrousse.

Déplorant que, malgré toutes les assurances apportées lors de la réunion du 10 septembre, l'entreprise ait été conduite à renoncer, et considérant l'intérêt que représente cette activité tout au long de l'année pour la station, le Conseil municipal à l'unanimité décide :

- de mandater le Maire pour demander à la société Caratelli le transfert, au bénéfice de la commune, du permis de construire n° 0385671211003 délivré le 1^{er} août 2012.
- de prendre un avocat pour défendre les intérêts de la commune et l'intérêt général, à payer toutes les factures et à signer tous les documents afférents à ce dossier en cas de recours contentieux.

Le 8 octobre, la commune recevait une requête du Tribunal Administratif l'informant d'un recours déposé par le syndicat de copropriétaires de l'Aiguille.

Le 14 décembre : la commune recevait une nouvelle requête du tribunal administratif l'informant d'un recours déposé par M^{me} et M. Mortier et M. Brassard ». ▶



Le personnel municipal à l'honneur

Service Enfance et Jeunesse

Agnès Fourneau



Afin d'offrir un meilleur confort d'accueil aux enfants chamroussiens, la structure "les Marmots" et le service jeunesse évoluent. Agnès Fourneau est désormais responsable du service Enfance et Jeunesse qui accueille, depuis le 1^{er} décembre 2012 les enfants à partir de 6 ans et jusqu'à 17 ans.

« Depuis plusieurs années, la fréquentation des Marmots était en baisse constante. Cette diminution concernait principalement les enfants de plus de 6 ans », souligne Véronique Thillet, adjointe en charge du service Jeunesse. « Après maints échanges et discussions avec le personnel de la structure et du service Jeunesse, nous avons décidé de réorganiser l'accueil des enfants. Le service multi-accueil des Marmots accueillera donc les enfants de 3 mois à 6 ans et le service Enfance et Jeunesse proposera un accueil loisirs dans les locaux de l'école et dans la salle de l'Arlésienne aux enfants de 6 à 17 ans. Cette nouvelle organisation, plus conforme aux attentes des Chamroussiens, permet également d'améliorer l'accueil des moins de 6 ans et de rationaliser l'utilisation des locaux de l'école et des

Marmots. Nous avons confié à Agnès Fourneau la responsabilité du service Enfance et Jeunesse. »

Trois questions à Agnès Fourneau

Qu'est-ce qui va changer dans l'organisation de ce service ?

« Je travaille auprès des jeunes de Chamrousse depuis 2007. J'étais chargée du service Jeunesse et je suis aujourd'hui responsable du service Enfance et Jeunesse. La différence tient dans le fait que je vais avoir désormais la responsabilité de l'accueil des enfants à partir de 6 ans. La nouvelle organisation prévoit en effet deux structures, le Club enfants pour les jeunes enfants de 6 à 12 ans et le club Activ'ados pour les jeunes de 10-12 ans jusqu'à 17 ou 18 ans. Ces deux entités sont réservées aux résidents chamroussiens, le Club enfants pouvant recevoir, en fonction des places disponibles, des enfants de saisonniers ou de familles ayant une résidence secondaire dans la station. Il peut accueillir jusqu'à 24 enfants et sera ouvert les week-ends de la saison hivernale et pendant les vacances scolaires de Noël, de février et en juillet et août. Pour encadrer les enfants, je serai secondée par un animateur qui intervient régulièrement avec les adolescents en été. Le club Activ'ados fonctionnera quant à lui, sur le principe de l'accès libre, les samedis l'année scolaire. Pour les deux clubs, nous aurons à notre disposition la salle de l'école ou la salle de l'Arlésienne. Pour les plus grands, deux séjours d'environ neuf jours sont organisés en juillet, l'un destiné aux enfants de 10 à 13 ans et l'autre aux 14-17 ans. »

Quel est votre rôle dans cette nouvelle organisation ?

« En tant que responsable, je gère les

aspects administratifs et notamment les inscriptions mais aussi les aspects organisationnels avec le choix des animations, des séjours et leur logistique. Dans le choix des activités, sorties ou séjours, j'essaie de tenir compte des souhaits des jeunes pour des activités ludiques tout en utilisant ces animations comme base d'apprentissage du bien vivre ensemble. Les jeunes sont responsabilisés, ils participent à l'organisation des sorties ou des séjours ainsi qu'aux tâches quotidiennes. Je veille à ce qu'ils s'impliquent dans les projets. Quant aux plus jeunes, l'objectif est de leur proposer des activités variées afin qu'ils aient plaisir à venir régulièrement. »

Qu'est-ce qui vous attire dans ce métier ?

« J'ai toujours souhaité travailler au contact des enfants et des jeunes et je me suis formée pour cela. Je suis titulaire d'un BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), d'un BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) et d'un CAP petite enfance. Ce que j'aime surtout, c'est la relation avec les enfants, les voir évoluer et grandir ; je travaille d'ailleurs également à l'école dans le cadre périscolaire. Je les suis ainsi de la maternelle jusqu'à leur majorité ! Certains jeunes passent encore me voir après et c'est une grande joie pour moi. Dans ma mission d'encadrement, d'animation, j'essaie toujours de tisser une relation de confiance avec les enfants. C'est sans doute pour cette raison que la période de l'adolescence ne me pose pas de problème particulier. Que ce soit dans le courant de l'année ou à l'occasion des sorties et séjours, la relation est claire, les jeunes savent où sont les limites. Mon travail est toujours basé sur le respect mutuel. »

Première transhumance des colonies d'abeilles



Cet été, l'association « Homme et abeilles » a installé des ruches sur les alpages de la commune de Chamrousse. Toutes les colonies transhumées provenaient de l'agglomération grenobloise.

Les ruches sont arrivées sur les abords de la piste de l'Ours entre le 7 et le 12 juillet. Elles ont été montées depuis le collège Henry-Wallon à Saint-Martin-d'Hères, où 18 élèves en classe de 3^e



passerelle ont pu appréhender cette nouvelle matière: l'apiculture, au sein d'un projet pilote du rectorat. Le portage depuis la Croisette a nécessité trois voyages avec un véhicule des services techniques et Jean-Christophe que nous remercions pour son enthousiasme et sa disponibilité. Cette transhumance présente un grand intérêt pour ces colonies. En effet la différence d'altitude occasionne un retard dans la floraison, qui permet une récolte en altitude courant juillet. Millepertuis, rhododendron, épilobes, chardons, pins ont pu être découverts par nos butineuses citadines. La différence de température permet de gagner 10°C de fraîcheur, c'est un

bonheur lorsque l'on aime les abeilles de leur offrir un été climatisé, car tout comme nous les abeilles souffrent des canicules grenobloises.

Le beau temps a été au rendez-vous et nous a permis de rencontrer un public demandeur de dépaysement et de découverte de la nature par le biais de nos abeilles. Profitant de cette transhumance, l'association a organisé de nombreuses animations (cinéma, stage apiculture, baptême ouverture de ruches, goûter...) autour du thème des abeilles. ▶

Association Hommes et abeilles
1, pl. de la Commune - 38100 Grenoble
www.hommesetabeilles.fr

Plan de gestion de la cembraie

Dans le cadre de l'élaboration d'un plan de gestion de la cembraie, l'étude débutée en 2011 propose toute une série de mesures destinées à protéger et à renouveler la forêt mélangée de pin cembro, épicea et pin à crochets.

Au vu des conclusions du diagnostic, les différents acteurs de la station ont été rencontrés et des objectifs ont été exprimés lors des comités de pilotage qui ont permis d'identifier la nécessité de :

- **préserver la cembraie dans sa globalité** mais surtout ne plus impacter celle des Pourettes encore relativement indemne ;
- **protéger les semis naturels de pins cembro** et engager des opérations de reboisement ciblées ;

- **prendre en compte le tétras-lyre** dans la pratique du ski par les touristes et lors des actions de pâturage ;
- **restaurer et protéger les tourbières**, encore nombreuses sur le site et notamment celles qui sont encore indemnes ;
- **entreprendre des actions de sensibilisation du public**, de la population locale (dont les scolaires) mais aussi des professionnels de la station à l'intérêt patrimonial de la cembraie et des espèces et milieux qu'elle accueille ;
- **suivre les actions engagées** pour en tirer les enseignements pour l'avenir ;
- **signer une convention entre tous les partenaires** et trouver un gestionnaire de la cembraie.

Toutes ces mesures de gestion de la forêt de Chamrousse ne pourront être réali-

sées qu'avec une large concertation de tous les acteurs du site: remontées mécaniques, commune, groupement pastoral, chasseurs, ADHEC, association de VTT, école de ski, accompagnateurs moyenne montagne, etc.

Bien évidemment, du contexte financier dépendra la réalisation des travaux et études proposés. Une réelle volonté des principaux acteurs que sont la commune et les remontées mécaniques était présente tout au long de la rédaction de ce document.

Que ce soit pour des raisons économiques, environnementales ou sociales, tous les acteurs ont un intérêt à ce que cette formation forestière exceptionnelle perdure. ▶

*Didier Charron (ONF)
...qui a conduit cette étude*

Chamrousse : un laboratoire à ciel ouvert

Le réchauffement climatique est responsable d'une forte augmentation des évènements météorologiques extrêmes (sécheresses, tempêtes, fortes précipitations, etc.). Glissements de terrain et forte érosion des terrains en pente sont les conséquences de ces changements. Ces désastres menacent surtout les milieux montagnards et subalpins qui abritent une grande richesse en matière de biodiversité.

En conséquence, des scientifiques se focalisent sur l'optimisation de différents scénarii de la gestion forestière afin de stabiliser le terrain pour lutter contre les catastrophes géomorphologiques.

Le Dr Alexia Stokes, chercheuse de l'Unité Mixte de Recherche botanique et bio-informatique de l'Architecture des Plantes Montpellier, et ses collègues ont choisi Chamrousse comme un « hotspot » afin d'étudier des solutions à ces menaces. « Grâce à son parfait gradient altitudinal de la végé-

tation, représentatif des milieux montagnards et subalpins, Chamrousse est un site idéal pour nous, scientifiques, pour étudier le fonctionnement des forêts de protection en terme de renforcement du terrain » précise Alexia Stokes. Son équipe s'intéresse surtout à la partie souterraine de la végétation, c'est-à-dire les racines fines et grosses, qui stabilisent mécaniquement des pentes comme des fers à béton dans le ciment et jouent un rôle essentiel contre le glissement de terrain.

Les premières études sur le rôle mécanique des racines ont été entreprises entre 2009 et 2011, par Zhun Mao sous la direction d'Alexia Stokes. « J'ai échantillonné une quantité de racines à trois différentes altitudes (1 400 m à Prémol, 1 700 m à Bachat-Bouloud et 2 000 m, près du lac Acharde) » souligne Zhun Mao. « Ces échantillons m'ont permis d'estimer la contribution mécanique des racines pour chaque type de forêt correspondant à une altitude spécifique. Le traçage de racines effectué tous les mois a révélé une croissance racinaire étonnante, rarement décrite dans les références antérieures.



Photos Dr Hervé Rey

Ces données racinaires précieuses permettent de construire un modèle prédictif du renforcement du terrain dû aux racines. Les racines influencent non seulement la stabilité des pentes, mais aussi le cycle de carbone, la redistribution hydraulique dans le sol, ainsi que les interactions entre ces trois processus. Comment évaluer, gérer et modéliser ces fonctions multiples des racines est par conséquent devenu un objectif important de recherche et constitue aujourd'hui un projet de l'Agence Nationale de la Recherche nommé « Ecosfix ». Dans le cadre de ce projet, des chercheurs francophones issus de dix laboratoires et appartenant à divers organismes de recherche, ont l'opportunité de travailler ensemble. Chamrousse a été choisi comme site représentatif de l'écosystème montagnard et subalpin, et constitue ainsi l'un des quatre sites d'études retenus à l'échelle mondiale avec ceux de Restinclières près de Montpellier et deux autres sites situés au Laos et au Costa-Rica.

Ainsi Chamrousse, village traditionnellement plus connu pour ses activités liées aux sports d'hiver, est devenu un des « hotspots » de recherche en écologie et éco-ingénierie en France. » ▶



Traçage des racines
sur un « rhizotron »



Restaurant de la Croix

Les travaux démarrent... pour l'alimentation en eau potable et le réseau d'assainissement

Conformément aux engagements précisés dans le cadre des nouveaux contrats de DSP (Délégation de Service Public) – voir le journal n° 9 de décembre 2011 – VEO-LIA a entrepris cet été les importants travaux prévus (près de 1 000 000 € HT).

Ainsi, en l'espace de quatre mois, 2 000 mètres de conduites (eau potable et assainissement) auront été posés sur le domaine skiable, sur des pentes parfois très raides (exemple Olympique Hommes).

Nous pouvons féliciter les entreprises MIDALI et SADE pour le travail réalisé. ▶



Mise à disposition d'un chalet à l'association Ski Nordique Belledonne Chamrousse

Cette association forte de plus de 200 adhérents, très active sur la station, pourra utiliser le site nordique du plateau de l'Arselle dans de superbes conditions avec ce nouveau lieu d'accueil à partir de cette saison. ▶



Enfouissement de 11 km de lignes EDF entre Vaulnavay-le-Haut et Chamrousse

Dans le cadre de la sécurisation du réseau EDF, des travaux importants viennent d'être lancés pour enfouir une ligne 20 000 V (Eybens-Chamrousse). Ainsi des gains en fiabilisation du réseau sont attendus par EDF dans ce projet avec la disparition des réseaux aériens desservant la station. ▶



Reprise des voiries par le Conseil Général

Plusieurs parties des voiries départementales ont été reprises cet automne par le Conseil général. Coût: 80 000€.



Stabilisation des talus le long des voiries départementales

Le Conseil général a engagé cette année d'importants travaux de stabilisation des talus longeant la voirie départementale. Coût: 275 000€.



Premiers travaux d'embellissements pour le site des Chalets des Cimes

La première étape du programme d'investissement entrepris par la commune a consisté en la modification de l'entrée du site. (barrière bois + bancs bacs à fleurs et reprise zone de camping-car)... Coût: 70 000€.

La collectivité a entrepris avec son personnel la réhabilitation complète d'un logement (isolation, réfection complète alimentation eau, électricité, et création de deux chambres). Ce logement sera mis à disposition du personnel saisonnier (moyennant participation aux charges).



Réaménagement de la zone de camping-cars



Reprise accès du multi-accueil "Les Marmots"

Afin de faciliter l'accès et le déneigement de l'entrée de la halte-garderie, un élargissement du chemin avec le mur de soutènement et la barrière de sécurité ont été engagés cette année.



0,50 €
le trajet

AlloBus

Allobus (Transport à la demande) est un service qui complète le réseau des lignes régulières du réseau des Transports du Grésivaudan. Fonctionnant sur réservation, il offre la possibilité de se déplacer facilement en semaine uniquement. Il circule dès qu'un usager l'a réservé, essentiellement sur les communes de montagne du Grésivaudan.

Qui est concerné ?

Toute personne peut utiliser Allobus : les jeunes, les personnes âgées, les actifs, les demandeurs d'emplois, etc.

Comment ça marche ?

Allobus est conçu pour permettre aux usagers non motorisés des communes de montagne du Grésivaudan de se rendre par exemple dans les commerces, les services médicaux et les gares de la vallée. Il vise également à réduire le trafic routier en regroupant les usagers sur un même secteur.

Déclenché uniquement sur réservation, ce service fonctionne soit en complément d'horaire des lignes régulières, soit pour desservir certaines zones sur des points d'arrêt définis à l'avance. Chaque jour, les itinéraires sont tracés en fonction des réservations enregistrées. Allobus circule dans la journée de 9 h à 16 h et est accessible avec le ticket unitaire vendu à bord du véhicule de 0,50 € (valable 3 heures) et avec les abonnements.

Comment réserver ?

Pour réserver son trajet, le voyageur doit téléphoner à la centrale de réservation au 0 810 12 12 33 au moins quatre heures avant son départ : la veille pour le lendemain ou le matin pour l'après-midi. Seule la centrale de mobilité est habilitée à prendre les réservations, pas les sociétés de transports.

Depuis un pays étranger, composer le 00(33) 476 97 92 80 pour contacter la centrale de réservation

Retrouvez toutes les infos sur le site internet : www.transportsdugresivaudan.fr

0 810 12 12 33 (prix d'un appel local depuis une ligne fixe
sauf surcoût imposé par certains opérateurs de téléphonie)

Détails des horaires et des points d'arrêts en mairie ou sur internet

Vous êtes malentendant : demandez à une personne de votre entourage de contacter la centrale pour la première réservation afin de créer la fiche client. Ensuite vous pourrez effectuer seul votre réservation par mail à l'adresse suivante : agilis@centrecontacts.com Cette démarche doit être faite à plus de 24 heures du départ (attention également aux réservations faites pour le lundi. Dans l'idéal, le mail doit être envoyé le vendredi).

Réservations

Du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30, sauf week-ends et jours fériés

Renseignements lignes et horaires

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h 30 sauf jours fériés. ▀

Liaisons bus Chamrousse/Grenoble

Plusieurs modifications sont intervenues sur les lignes gérées par le Conseil général. Ainsi, la G702 (Chamrousse > Uriage) propose désormais des horaires garantis d'arrivée sur la gare d'Uriage pour des correspondances avec les lignes Translère 6050 et 6051 et la liaison avec l'agglomération grenobloise depuis Chamrousse et Saint-Martin d'Uriage. ▀

Dissolution du « SIACVV »

Après une vingtaine d'années d'existence (création le 26 mars 1993), le (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Chamrousse / Vaulnavey-le-Haut / Vaulnavey-le-Bas) sera dissous le 31/12/2012.

Rappelons que ce syndicat, dont la présidence était assurée par Jacques Guillot, avait pour objet la réalisation d'un collecteur intercommunal d'assainissement reliant les trois communes, Chamrousse, Vaulnaveys-le-Haut et Vaulnaveys-le-Bas, au réseau du SIADI (Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Drac Inférieur).

Les dates importantes du chantier :

- **automne 1995** : début des travaux depuis la limite communale de Vizille en direction de Belmont sur la commune de Vaulnaveys-le-Haut ;

- **automne 1997** : 2^e tranche de travaux entre Belmont et Chamrousse ;
- **automne 2000** : Démolition des trois stations d'épuration de Chamrousse et mise en service du collecteur dans sa globalité.

Dans le même temps, entre 1995 et 1999, les travaux à l'intérieur de la commune de Vizille ont été entrepris par le SIADI (pour relier le réseau SIACVV à celui du SIADI), ceci afin que l'ensemble des effluents des trois communes soit traité à la station d'assainissement Aquapôle.

Les objectifs principaux de cet équipement sont aujourd'hui remplis, à savoir :

- résoudre la problématique de fonctionnement des trois stations d'épuration obsolètes à Chamrousse ;
- répondre à l'ensemble des programmes de construction ou réhabilitation

immobilière des trois communes, en proposant un traitement sur le site Aquapôle, ceci en conformité avec la réglementation en vigueur ;

- proposer un réseau d'assainissement collectif pour la commune de Vaulnaveys-le-Bas qui n'en disposait pas, ce qui empêchait son développement.

A ce stade, il faut souligner le rôle important pour le financement de ce réseau.

En effet, ce regroupement nous a permis d'obtenir un taux de subvention maximum dans ce type d'ouvrage, à savoir 75% de subvention (Conseil général et Agence de l'Eau).

Ainsi, avec un montant total de travaux de 4,1 M€, le SIACVV n'en a financé que 1 M€ par emprunt.

Avec la dissolution de notre syndicat, à partir de 2013, la propriété du réseau sera ainsi transférée au SIADI. ▀



Lundi cinéma des Jeunes Aventuriers organisé par la Bibliothèque Municipale

Lundi 24 décembre à 15 h
2 films pour Noël
Public : A partir de 3 ans

L'hiver de Léon 26 minutes
L'hiver s'abat sur le royaume et l'ogre des montagnes enlève la belle princesse Mélie Pain d'Épice. Léon, un jeune ours adopté par un couple d'apiculteurs vit une préadolescence tourmentée. Il fugue et tombe entre les mains de Boniface, le faiseur d'histoires. Aidé par ses amis, l'éléphant trouillard et le hérisson grincheux, Léon va se lancer dans une succession d'aventures... ▶



L'enfant au grelot 26 minutes
Après une tempête de neige, un bébé abandonné est retrouvé par un facteur au milieu de la forêt. Il tient, serré dans sa main, un curieux grelot. L'enfant, Charlie, grandit dans un petit orphelinat en compagnie de six autres garçons. Il se confie souvent à son grelot fétiche et essaie de percer le mystère de ses origines. Quelques jours avant Noël, Charlie accompagne le facteur, son meilleur ami, qui doit apporter les lettres, que les enfants ont écrites, au Père Noël... ▶



Venez découvrir notre sélection "jeunes publics" des contes de Noël joyeux et plein de rêve, de fantaisie de poésie et d'humour :

« **Quand je serai grand, je serai le Père Noël** » de Grégoire Solotareff

« **La robe de Noël** » de Satomi Ichikawa ;

« **Tous les Noëls du monde** » d'Audrey Guillier...

Pour faire découvrir aux enfants les traditions et les ambiances de Noël dans les pays du monde. ▶

Chamrousse 1750 Les portes des sommets

Lundi Cinéma à 18h30

14 janvier : « **Alone, 180 jours sur le lac Baïkal** ».

Film réalisé par Sylvain Tesson et Florence Tran. 52'

28 janvier : « **One step beyond** ».

Film sur Géraldine Fasnacht, réalisé par Sébastien Montaz-Rosset. 57' - 2012

11 février : « **La nuit nomade** ». Film réalisé par Marianne Chaud. 90' - 2011

25 février : « **Himalaya, le village suspendu** ».

Film de Véronique, Anne et Erick Lapiéd. 2012

11 mars : « **Darwin, La cordillère secrète** ».

Film réalisé par Nicolas Morin avec Yvan Estienne-France. 52' - 2010

25 mars : « **Nanga Parba** ». Film réalisé par Gerhard Baur. 45'. Le Nanga Parbat (8125 mètres) a été conquis en 1953 par Hermann Buhl. ▶

Etat Civil



Naissances

- le 1^{er} janvier 2012 > Anaëlle, Lauren Royer
- le 5 février 2012 > Kellia, Claudine, Suzanne Philippe
- le 3 avril 2012 > Romain, Jean, Frédéric Roux
- le 9 juillet 2012 > Angélique Gaidet
- le 31 octobre 2012 > Manon Cartier-Batteson

Mariage

- le 8 décembre 2012 > Emilie, Caroline Casanova & Yannick, Jean, René Guillot

Bloc notes

de l'hiver 2012/2013

Bibliothèque

☎ 04 76 59 02 27
lundi et samedi : 10h-12h
mardi et vendredi : 15h-18h
mercredi : 10h-12h/15h-18h

Cabinet Médical

☎ 04 76 89 94 68
tous les jours : 9h-12h / 14h-19h
En cas d'urgence composer le 15

Déchetterie

Accès réglementé (renseignements en mairie)
lundi, mercredi, vendredi : 9h-12h / 13h-16h
samedi : 13h-16h

Multi-Accueil «Les Marmots»

☎ 04 76 89 96 14
tous les jours : 9h-17h30

Mairie

☎ 04 76 89 90 21
lundi et vendredi : 9h-12h / 13h30-16h30
mardi, mercredi et jeudi : 9h-12h

Office de Tourisme Chamrousse 1650

☎ 04 76 89 92 65
du dimanche au vendredi : 9h-18h
samedi : 9h-18h30

Office de Tourisme Chamrousse 1750

☎ 04 76 89 94 88
du lundi au vend. : 9h-12h15/13h45-18h
samedi : 9h-18h30 / dimanche : 9h-17h30

Pharmacie

☎ 04 76 89 96 67
tous les jours : 9h-13h / 14h-19h
vacances scolaires : 9h/19h

Agence Postale Communale

lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h30-12h/14h-17h
départ du courrier : 10h30

Station Service

7 jours sur 7 - 24h/24h
Attention : fermeture en cas d'orage

Chamrousse Cyclospor

Bilan de la saison

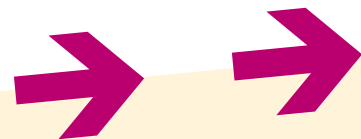
Avec 52 courses disputées et 187 coureurs engagés, la saison du team Chamrousse cyclospor fût belle avec à son actif 6 victoires et 26 podiums au classement scratch, 35 victoires et 60 podiums dans les différentes catégories. Le club a été particulièrement bien représenté sur des belles courses entre autres la Risoul Queraz et le raid du Bugey où le podium était aux couleurs de Chamrousse avec Jean-Luc Chavanon, Frédéric Ostian et Nicolas Fine.



Le Team Chamrousse en Afrique

Le samedi 25 août 2012 avait lieu les Championnats du Monde UWCT de cyclospor à Pietermaritzburg. Jean Luc Chavanon a porté vaillamment les couleurs du Team Chamrousse sur le parcours de 96 km proposé à la catégorie des 45/49 ans. Soleil, vent et chaleur au programme pour une course qui faisait place à une large participation internationale, teintée d'une multitude de couleurs de maillots et d'accents variés.

Au final après une course intense: Jean-Luc termine 8^e mondial. Remerciements à tout le Team pour les encouragements qui l'ont accompagné sur le continent Africain. ▶



Marion Haerty L'été à la montagne



« L'été, pour m'entraîner, je pratique d'autres sports de glisse tels que le skateboard et le wakeboard que je pratique dans la région. C'est un moyen de compléter ma discipline principale. Je fais aussi de la musculation, de la gymnastique et une préparation psychologique avec l'aide d'un entraîneur. L'été, entre les randonnées, les via ferrata et les trails, la montagne est mon principal terrain de jeux! Cela m'a permis d'être en grande forme au moment de revenir sur ma planche et pour la saison à venir qui s'annonce chargée entre les qualifications pour les Jeux Olympiques de Sochi et les entraînements qui ont déjà commencé. » ▶



Des nouvelles de nos sportifs

Robin Pasteur > L'année des victoires

« Une dernière victoire mi-octobre au triathlon sprint de Carqueiranne pour terminer en beauté l'année 2012, ça ne peut pas faire de mal !

Après un début de saison difficile gâché par des blessures, ponctué quand même par une belle 4^e place (1^{er} junior) à l'aquathlon international de Vittel, j'ai enchaîné 3 victoires :

- Triathlon sprint de Valbonnais
- Traversée du lac de Paladru pour la 3^e année
- Triathlon courte distance de Thonon ... sans oublier ma réussite au bac S.

Après une préparation estivale à Chamrousse et un stage national de deux semaines à Vittel, j'ai été surclassé pour participer au Championnat de France Elite. Sorti en tête de l'eau, je fais tout le parcours vélo en échappée à 5 avec les sélectionnés olympiques, dont le champion de France Laurent Vidal, 5^e à

Londres. Un grand moment ! Dans la foulée, une belle 10^e place à la finale du championnat de France des clubs, avant de m'envoler pour la Sicile et ma 1^{re} coupe d'Europe Elite. Je termine à une superbe 9^e place (2^e français) et marque mes premiers points au classement mondial.

A présent libéré des contraintes scolaires en suivant une formation aménagée sur 2 ans aux métiers du sport au CREPS de Boulouris, j'espère encore passer un cap l'année prochaine grâce à des conditions d'entraînement optimales avec le pôle France.

Je rejoins en 2013 Saint-Raphaël club de division 1 pour disputer le Grand Prix FFTRI avec les meilleurs mondiaux et acquérir de l'expérience à ce niveau. Je participerai à au moins 3 coupes d'Europe élite en espérant une sélection en équipe de France. Je n'oublie



pas l'hiver et compte bien figurer au championnat de France de triathlon des neiges. D'ailleurs, la préparation de ma nouvelle saison a débuté par un stage à Tignes avec le Ski Nordique Belledonne Chamrousse pendant les vacances de Toussaint. Alors vivement l'année prochaine ! »

Coralie Frasse-Sombet > Ma première Coupe du Monde



Attaquer sa carrière en coupe du monde à Sölden est toujours une grande chance car c'est la première de la saison et qu'elle est très attendue par les fans de ski alpin. C'est l'expérience vécue par Coralie Frasse-Sombet qui nous raconte ses impressions :

« L'ambiance ne nous déçoit jamais ! J'entre comme dans un autre monde, le monde de la World Cup, avec journalistes, photos et fans clubs.

On a le droit, la veille de la course, de faire quelques descentes en libre sur la piste de course pour se rendre compte de la neige (très glacée) et du terrain (ce grand mur). Puis c'est la course, malgré l'enjeu, c'est comme on a l'habitude, du rouge du bleu, un départ, une arrivée.

J'ai ressenti beaucoup d'excitation de pouvoir participer à ma première coupe du monde, une forte envie de donner le meilleur de moi-même. Je n'ai pas eu la chance de passer la ligne d'arrivée car je suis tombée dans le mur (environ à mi-course). Je ne regrette rien car j'ai réussi à produire du bon ski sur le haut du parcours, j'ai réussi à ne pas être trop impressionnée par le monde et l'enjeu. Ce fut une bonne expérience et j'en garde un bon souvenir pour la suite. Je pars ce dimanche en Scandinavie pour les premières coupes d'Europe de la saison, avec du slalom, géant, super-géant. Mon principal objectif est de faire des podiums en coupe d'Europe de géant pour avoir la chance de reprendre un départ en coupe du monde dans la saison ».

NDLR: grâce à de bons résultats en Coupe d'Europe, Coralie participe désormais régulièrement au circuit Coupe du Monde (le 9 décembre à Saint-Moritz, le 16 à Courchevel...). »

Plan de licenciement économique

En 2008, suite à la liquidation judiciaire Transmontagne et conformément au droit du travail, la RRMC a été, entre autre, contrainte à reprendre l'ensemble des salariés et la totalité des accords d'entreprise.

L'évolution défavorable des conditions d'exploitation a amené la RRMC à des résultats déficitaires pour l'exercice 2011. En effet, le manque d'enneigement de la fin de saison 2010/2011 engendrant une fermeture plus précoce au printemps, combiné à un début de saison 2011/2012 difficile, n'ont pas permis d'atteindre les objectifs prévisionnels du chiffre d'affaires en 2011. Le résultat déficitaire – affectant à près de 10% notre chiffre d'affaires prévisionnel – détériore de manière

conséquente nos capacités d'autofinancement. Cette situation impacte évidemment l'exercice 2012 et nécessite de procéder à des réductions de coûts sur les budgets à venir.

Après un recul sur les quatre années d'exploitation, la RRMC met en place une réorganisation avec la suppression de cinq postes afin de permettre, dans un premier temps, un nécessaire retour à l'équilibre et dans un second temps, de renouer avec le profit.

Suppressions de postes à la RRMC

Service	Catégorie professionnelle	Nombre
Direction	Directeurs	1
Technique	Magasiniers	1
Administratif	Technicien confirmé achats et administratifs	1
Commercial	Attachés commerciales	2
Total		5

Le réajustement de l'organigramme et la nouvelle répartition des tâches entre les différents services sont opérationnels à ce jour. Cette nouvelle organisation a également eu pour conséquence la fermeture de l'espace Chamrousse situé à Grenoble. La réduction des coûts de

fonctionnement, une pose sur les investissements, la baisse de la masse salariale devront permettre à la RRMC de retrouver les perspectives techniques et financières du « Business Plan » initial. Le démarrage précoce de la saison nous donne de l'espoir pour cet hiver. ▀





Nouveaux locaux

dans la gare du téléphérique

Après des travaux commencés en 2011, le personnel de la Régie Remontées Mécaniques de Chamrousse a pu emménager dans de nouveaux locaux spacieux, clairs et gais répartis sur quatre étages dans l'ancien espace du téléphérique et desservis par un escalier et un ascenseur pour personnes à mobilité réduite.

En plus de bureaux agréables et fonctionnels, les salariés disposent désormais d'un grand réfectoire lumineux. Les vestiaires du personnel d'exploitation qui sont équipés d'installations sanitaires, ont un accès direct sur l'extérieur. Les services des ventes et des pistes sont restés dans l'ancienne structure qu'ils occupent pleinement. L'entrée principale de la régie est désormais située en face des commerces avec un accès par la rampe d'escalier. ▶

Daniel Leyssieux, Directeur



Deuxième étage



Accueil



Bureaux



Réfectoire

Bilan de la saison été 2012



Contrairement à d'autres régions de France touchées par les intempéries, Chamrousse a connu un été plutôt clément. Si le début du mois de juillet a été plutôt frais, les deux mois d'activités se sont déroulés sous des conditions quasi idéales, permettant ainsi aux vacanciers de profiter pleinement de la montagne et de toutes ses activités. Certains prestataires d'activités ont connu une hausse de plus de 50 % en juillet. Le mois d'août reste quant à lui assez similaire à l'année précédente.

Tous les événements organisés sur la station, à l'exception de l'ouverture de la saison, ont pu se dérouler dans de bonnes conditions (fête de la Transhumance, festivités du 14 juillet, Chamrousse en Piste, Fête du Bois, Course de Côte). La saison s'est brutalement achevée la dernière semaine d'août, avec un net changement de temps. Les vacanciers présents cette semaine ont même pu toucher la neige au sommet de la station !

Alors que la destination montagne arrive en dernière position derrière la mer, l'étranger et la ville (Paris bat cette année un record de fréquentation), Chamrousse est idéalement positionnée pour permettre aux touristes de rayonner sur la région (lacs, villes, lieux touristiques et culturels) et profiter de la fraîcheur et des activités de la montagne. ▶

Chamrousse en Piste 2012

Chamrousse en Piste, le seul festival de théâtre de rue à la montagne, s'est déroulé du 28 juillet au 3 août dernier.

Le bilan de cette 3^e édition est très satisfaisant avec près de 1 500 spectateurs venus assister à la quinzaine de spectacles proposés le dimanche sur les pistes de la station (théâtre d'improvisation, conte, funambule, danse, acrobaties, théâtre...).

Les représentations les jours suivants en extérieur ou sous chapiteau ont attiré en moyenne 4 à 500 personnes. Le fascinant spectacle de feu sur le parking du Vernon le jeudi soir en clôture du Festival a quant à lui attiré plus de 800 personnes.

Devant l'intérêt de plus en plus grand du public, l'édition 2013 est déjà en préparation avec un format qui devrait proposer un festival sur 3 jours dont 2 jours sur les pistes.

Nous remercions tous les bénévoles chamroussiens qui ont participé à la réussite de l'événement (aide à l'accueil, la logistique, la signalétique...). Nous encourageons tous ceux et celles qui souhaitent s'investir dans cette belle aventure à nous rejoindre pour préparer la prochaine édition.

Vous avez la possibilité de voir un aperçu de cette 3^e édition sur le site www.chamrousse.com.





A l'initiative du Conseil général de l'Isère et en collaboration avec Isère Tourisme (organisme départemental de promotion de l'Isère), Chamrousse participe cet hiver à une expérimentation de séjours en décalé.

Partant du constat que les offres de séjours aux sports d'hiver sont pour la plupart formatées sur la période du samedi au samedi (avec pour conséquences un engorgement des infrastructures routières, ferroviaires et aériennes) et que ces formules sont aujourd'hui en décalage avec une demande croissante de courts séjours, le département de l'Isère s'est rapproché des 3 stations de l'Isère disposant d'une capacité d'hébergement importante (Alpe d'Huez, Les 2 Alpes et Chamrousse) pour mettre en place l'opération « Skiez en Décalé ». L'objectif est de proposer des séjours de durée souple et variable (entre 2 et 7 nuits), ne commençant ni ne terminant un samedi, dans tous les types d'hébergement (appartements, résidences, hôtels), y compris pendant les vacances scolaires (Exemples de formats proposés : mercredi au dimanche, vendredi au dimanche, lundi au vendredi, dimanche au dimanche...).

L'Office de Tourisme de Chamrousse via sa Centrale de Réservation propose donc depuis novembre tout une palette de séjours hors samedi/samedi disponibles en ligne sur son site www.chamrousse-reservation.com

Les clients pourront également, comme pour des séjours classiques, choisir des formules packagées incluant, en plus de l'hébergement et suivant leurs besoins, forfaits remontées mécaniques, cours de ski, garderie d'enfants...

Cette opération n'a été possible qu'avec la participation de tous les hébergeurs de la station (résidences de tourisme, agences immobilières, hôtels, chambres d'hôtes...) qui mettent à disposition de la centrale de réservation des chambres et appartements sous forme d'allotements.

Ce dispositif innovant est soutenu par un plan média de grande envergure puisque le Conseil Général de l'Isère a investi 250 000 € dans la promotion de l'opération au niveau national.

L'expérimentation « Skiez en Décalé » a été nommée dans le cadre des Trophées Innovation et Tourisme en Rhône-Alpes (récompense des initiatives touristiques régionales ayant un caractère innovant) donnant ainsi encore plus d'ampleur médiatique à l'opération.

La participation de Chamrousse à cette action lui permet, outre les retombées commerciales espérées via les produits proposés, de bénéficier d'une couverture médiatique nationale non négligeable. ▶

Mehdi Kerbati, Directeur

Internet nouvelle page d'accueil

La page d'accueil du site www.chamrousse.com va évoluer cette saison pour permettre aux internautes d'accéder plus facilement aux informations importantes (webcams, bulletins d'enneigement, météo).

En décembre, la fréquentation du site est la plus importante de la saison avec notamment des pics pouvant atteindre jusqu'à 17 000 visites / jour durant les vacances de Noël. ▶

Gratuité enfants moins de 12 ans la dernière semaine d'ouverture

A la demande des acteurs économiques de Chamrousse, la station proposera lors de la dernière semaine d'ouverture de la saison d'hiver (du 13 au 21 avril) une grande opération promotionnelle à destination des enfants.

Les enfants âgés de moins de 12 ans se verront ainsi offrir la gratuité sur les remontées mécaniques, les cours ESF, la location de matériel, certains hébergements et activités, ainsi que le repas chez certains restaurateurs. Cette année encore, le calendrier des vacances scolaires n'est pas favorable aux stations de ski, puisque seule une semaine de vacances entre dans la période d'ouverture de la station (zone B du 13 au 21 avril). Cette initiative a pour objectif de dynamiser cette dernière semaine en proposant une action commerciale forte, qui se veut pérenne dans le temps. ▶



Cet hiver à Chamrousse



LES ÉVÈNEMENTS DE L'HIVER

les temps forts à ne pas manquer...

Décembre

Dimanche 23 **Maison du Père Noël**
Découvrez la véritable maison du Père Noël et visitez son atelier dans lequel les lutins ont fabriqué tous les jouets commandés par les enfants.
Plateau de l'Arselle de 17h30 à 20h30.

Lundi 24 **Festivités de Noël**
Avec le Père Noël sur les fronts de neige de la station.

Jeudi 27 **Opening sur le Sunsetpark**
Lancement de la saison du snowpark par une compétition ouverte à tous. Inscriptions sur place.

Lundi 31 **Festivités du Nouvel An**
Front de neige Chamrousse 1650.

Janvier

Les samedis challenge de Chamrousse
Tous les samedis, venez défier le boardercross lors d'une compétition ludique et gratuite ouverte à tous les non licenciés. Nombreux lots à gagner.

Vend. 18 au dim. 20 **6^{ème} Trophée Wind and Snow**
Le plus grand rassemblement de windsurfeurs à la montagne...

Dimanche 20 **Fête du ski et journée de la raquette à neige**
Nombreuses animations gratuites.

Février

Lundi 25 **Slope-style Project**
Compétition de Slope style, finales en nocturne.

Mars

Vendredi 8 **Journée de la femme**
Le forfait journée est à 1 € pour toutes les femmes.

Lund. 18 au vend. 23 **Championnat de France handisport**

Avril

Sam. 13 au dim. 21 **Opération PackOski : la semaine des enfants**
Gratuité pour les moins de 12 ans sur de nombreuses activités et services (forfaits de ski, location matériel, cours ESF, restauration, activités...).

Ski nocturne

*Les jeudis 21 et 28 février
7 et 14 mars 2013*

La piste éclairée des Gaboureaux permet de contempler le coucher de soleil et de skier en nocturne : un moment inoubliable !



Lundi 31 décembre
Mercredi 27 février
Mercredi 6 mars

Les Fêtes de Chamrousse

Venez découvrir tous les corps de métiers de la station lors d'un show magique (évacuation de la télécabine, chiens d'avalanche, ballets de dames, ...) clôturé par une descente au flambeau des moniteurs ESF et un feu d'artifice. **Chamrousse 1650**



Plus d'informations
et programme détaillé sur
www.chamrousse.com